

[N.º 724.]
DIRECTION GÉNÉRALE
DES POSTES.

B.^{re} DU DÉPÔT
DES DERNIERS REBUTS.

Nombre de Pièces qui accompagnent cette
Lettre d'avis.

Reçu les Pièces relatées ci-dessus.

A Echnandoli
le 17 juillet 1826.

Marbois

REGISTRE DE RENVOI.

FOLIO 209

N.º 314

Paris, ce 7 juillet 1826.

M

il a été trouvé dans les
rebutis un *lettre* que vous avez adressé à
M. le *Préf. G. Quéré de Montigny*
et qui a été refusé par ce fonctionnaire à cause de
la taxe.

En vous faisant le renvoi de *cette lettre*
sans frais, nous avons l'honneur de vous faire observer
qu'il est indispensable d'en affranchir le port pour
qu'elle parvienne à sa destination, attendu que
les fonctionnaires publics ne jouissent pas de la fran-
chise des lettres et paquets qui leur sont adressés ~~par~~
~~des particuliers.~~ *que dans les limites établies*

par l'ordonnance du Roi du 14 août 1825.

Dans le cas où ce renvoi ne vous concernerait pas,
ou concernerait une personne portant le même nom
que vous, mais à laquelle vous ne voudriez pas en
faire la remise, nous vous invitons à rendre le présent
avis, et les pièces qui l'accompagnent, au Directeur
des postes de votre ville, avec vos observations.

L'objet que nous vous renvoyons étant bien pour
vous, vous êtes prié de faire remettre notre lettre
d'avis à ce Directeur, après avoir signé le reçu qui
est en marge.

Les Administrateurs des postes,
C.^{te} DE RANCOGNE, BARTHE-LABASTIDE,
DE LA PASTURE.